







## CLEMESSY : une « image » sociale écornée

Grâce à votre mobilisation, l'intersyndicale UNSA - CFE CGC - CGT et FO a pu interpeller l'actionnaire Eiffage Energie, représenté par M. Morel, Bernard Lemoine, président d'Eiffage Energie étant.... « absent ».

Les salariés attendaient aussi une intervention de la direction générale de Clemessy mais il semblerait que M. Guerbert soit alité et M. Carmillet - son futur remplaçant - continue son tour de France. Dommage! Frédéric Carmillet aurait pu « prendre le pouls » de l'entreprise à Mulhouse. Ce manque d'intérêt est peu respectueux de l'attente des collaborateurs. Pourtant ne disait-il pas : « une entreprise n'est rien sans ses salariés. » ?

C'est donc M. Palermiti, directeur des ressources humaines, qui a proposé de recevoir l'intersyndicale.

Il nous répète que la politique salariale de Clemessy s'inscrit dans les directives données par Eiffage.

Il confirme donc <u>qu'il n'y aura pas d'augmentation générale!</u>

Naturellement, M. Palermiti essaie de nous convaincre du bienfondé de rabaisser les augmentations individuelles à 1,5 % du gain de base brut.

## Ce qui veut dire :

- Aujourd'hui, l'accord d'entreprise stipule qu'une promotion ne peut être inférieure à 3 % du gain de base brut
  Pour exemple, un salarié qui gagne 1800 € de gain de base brut, pourra bénéficier d'une augmentation de 54 € brut
- Avec la proposition de la direction, ce même salarié verra son augmentation passer à ... 27 € brut!

Ainsi, selon le directeur des ressources humaines, moins de salariés « resteront sur le carreau ».



Peut-être mais avec quelle motivation? Rappelons-lui que les résultats de l'entreprise sont fait par les salariés, pas par les actionnaires!

Cette proposition a été rejetée par l'ensemble des organisations syndicales signataires de l'accord d'entreprise.

D'ores et déjà, nous pouvons vous donner le résultat des négociations salariales de 2014 :

- 0 % d'augmentation générale,
- La volonté de la direction de vouloir à nouveau changer l'accord d'entreprise et pourquoi pas, de le dénoncer,
- Une participation et un intéressement moindre pour les bas et moyens salaires car la part solidaire ne sera de toute façon plus à 75 %.

Nous lui avons demandé si cette nouvelle politique salariale était liée à l'échéance de l'accord dit « des 5 ans » (15 octobre 2013).

Il a affirmé qu'il n'y avait aucun lien avec l'accord et que son échéance sera un « non-évènement » et devra être un non-évènement, les seuls changements prévus concernant toujours les entités de Game Travaux, Game Pyrénées et Game Artigues dont le métier serait plus proche d'Eiffel Industrie.

L'intersyndicale l'a interpellé à propos d'un point figurant à l'ordre du jour du Comité de Groupe du 17 avril et qui évoque une « éventuelle externalisation des fonctions opérationnelles ou administratives du Groupe Clemessy ».

M. Palermiti certifie qu'aucune externalisation n'est prévue.

En synthèse, nous pouvons constater que la « belle maison » Clemessy est en train d'évoluer... mais pas dans le sens du salarié!

L'intersyndicale UNSA - CGT - CFE CGC - FO Le 16 avril 2013